

renforcement de la transparence et à l'obligation de rendre des comptes à propos des transferts. En outre, un système de vérification de l'utilisation finale s'imposera parallèlement à un dispositif permettant de contrôler en priorité les armes les plus dangereuses. Les mesures de contrôle nationales devront être renforcées. Pour y parvenir, il faudra prendre les mesures suivantes :

- 1) améliorer la surveillance et le contrôle des frontières;
- 2) imposer des mesures législatives plus sévères sur le contrôle des armes à feu et les exécuter efficacement;
- 3) adopter des mesures vigoureuses et efficaces pour lutter contre la possession et le trafic illicites des armes de petit calibre.

Selon Singh, toute cette activité devrait « mener à des normes et des interdictions sévères sur le plan communautaire, national et international en vue de contrecarrer la prolifération des armes légères et de petit calibre. »

835. Solomon, Hussein et Jakkie Cilliers. "The Southern African Development Community and Small Arms Proliferation." Dans *Society Under Siege: Illicit Responses to Illicit Arms* [n° de série 817]. Toward Collaborative Peace Series, Vol. II. Éd. Virginia Gamba avec la collaboration de Sarah Meek, Afrique du Sud, Institute for Security Studies, août 1998, p. 75-92.

Selon les auteurs, les conflits, qui étaient de forme inter-étatique avant la Guerre froide, sont devenus des conflits nationaux à l'issue de celle-ci. Ils alimentent les migrations massives et la prolifération d'armes de petit calibre. Les auteurs prétendent qu'on a réagi à ces nouvelles tendances d'un point de vue théorique et institutionnel. Au niveau théorique, le nouvel agenda reconnaît que la sécurité dépend de facteurs tels que la démocratie politique, les droits de la personne, le développement économique et social et la stabilité militaire. Sur le plan institutionnel, ce même agenda s'est élargi pour embrasser des préoccupations sur la sécurité des femmes, la démobilisation et la réinsertion sociale des ex-combattants. Le but de ce chapitre est [TRADUCTION] « d'explorer le développement historique de la *Southern African Development Community* (SADC), d'analyser ses arrangements institutionnels et d'examiner sa capacité de faire face de manière efficace aux menaces que représente la prolifération des armes de petit calibre pour la région. En outre, ce document analyse un autre service de sécurité régional : la Southern African Regional Police Chiefs Co-operation Organization [SADCC]. »

Le document présente l'historique de la SADC et de la SADCC, et décrit la structure de chaque organisation. Actuellement, la prolifération des armes de petit calibre est une des retombées de la guerre en Afrique du Sud. Maintenant que la région aborde une période de paix relative, la question de la prolifération des armes de petit calibre a pris une ampleur toute particulière. L'accessibilité immédiate de ces armes contribue à transformer les différences ethniques en conflits ethniques et les différences politiques en violence politique.

Solomon et Cilliers prétendent que quatre mesures pourraient être prises pour renforcer les mécanismes régionaux de réduction de la prolifération des armes de petit calibre :

- 1) sensibiliser la région aux restrictions légitimes imposées aux exportations et au commerce d'armes de petit calibre (déterminer que certains types d'armes ne peuvent